

APRÈS
2015
DOCUMENT DE
RÉFLEXION

PROTÉGER LES FAMILLES ET LES ENFANTS LES PLUS MARGINALISÉS

*Document de réflexion de SOS Villages
d'Enfants sur la protection sociale*

 SOS VILLAGES
D'ENFANTS



BIEN QUE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) QUI VISAIT À RÉDUIRE DE MOITIÉ LE POURCENTAGE DE LA POPULATION MONDIALE VIVANT DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ AIT ÉTÉ ATTEINT, 1,2 MILLIARD DE PERSONNES VIVENT TOUJOURS DANS LA MISÈRE ET DES MILLIONS SURVIVENT AVEC À PEINE PLUS DE 1,25 DOLLAR (0,91 €) PAR JOUR¹. QUI PLUS EST, LES PROGRÈS SPECTACULAIRES ACCOMPLIS DANS L'ENSEMBLE TENDENT À OCCULTER LA LENTEUR DU PROCESSUS DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES INÉGALITÉS CROISSANTES OBSERVÉES ENTRE CERTAINES POPULATIONS. LÀ OÙ LA PAUVRETÉ PERSISTE, ELLE EST DE PLUS EN PLUS ASSOCIÉE À L'EXCLUSION SOCIALE, LA MARGINALISATION ET LA DISCRIMINATION AINSI QU'À DE GRANDES DISPARITÉS EN TERMES DE REVENU ET D'ACCÈS À LA NOURRITURE, À L'EAU, À LA SANTÉ, À L'ÉDUCATION, AU LOGEMENT ET À L'EMPLOI.



La pauvreté et les inégalités frappent les enfants de manière disproportionnée. En 2010, ils représentaient un tiers de la population vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde et jusqu'à la moitié dans les pays à revenu faible². Les conséquences de cette situation sur les enfants sont désastreuses et affectent leur vie entière. Il est rare qu'un enfant se voie offrir une seconde chance en matière d'éducation ou de santé et les périodes de privation, même courtes, peuvent considérablement entraver son développement physique et intellectuel. Enfin, la pauvreté des enfants a bien sûr un impact individuel sur chacun d'entre eux, mais elle a également de fortes chances d'être transmise aux générations futures, entretenant ainsi, exacerbant même, les inégalités.³

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

SOS Villages d'Enfants travaille avec les autorités locales, les ONG, les communautés et les familles pour renforcer la capacité de ces dernières à élever leurs enfants dans de bonnes conditions. Nous travaillons également auprès des enfants et des jeunes privés de prise en charge parentale et

veillons à ce qu'ils reçoivent les soins et les services auxquels ils ont droit. Les résultats de nos multiples expériences montrent clairement que lorsque les enfants, les jeunes, les familles et les communautés bénéficient de mesures de protection sociale, les enfants et les adolescents ont une chance de s'épanouir, ce qui contribue à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités.

¹ Organisation des Nations unies, Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2013, 2013.

² Banque mondiale, The State of the Poor: Where Are the Poor, Where is Extreme Poverty Harder to End, and What is the Current Profile of the World's Poor?, 2013 (disponible en anglais uniquement).

³ UNICEF, Child Poverty & Inequality: New Perspectives, 2012 (disponible en anglais uniquement).

Pour nous, la protection sociale joue un rôle clé dans la promotion de l'égalité et de l'économie solidaire, en ce qu'elle permet aux populations de sortir de la pauvreté et du dénuement, de lutter contre l'inégalité des chances et de faire un pas de plus vers le respect des droits fondamentaux de la personne. Une protection sociale minimale garantissant un revenu minimum et l'accès universel et abordable aux services de base constitue le fondement indispensable à toute politique sociale sensée et soucieuse des droits de l'homme. La protection sociale doit donc figurer au programme de développement pour l'après-2015 en tant qu'outil essentiel de la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale.

Il importe en particulier que le programme pour l'après-2015 garantisse que les mesures de protection sociale adoptées s'appliquent aux membres de la société les plus vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes handicapées, enfants et jeunes privés de prise en charge parentale), qui sont souvent marginalisés et victimes de discriminations diverses.

UNE PROTECTION SOCIALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES PRIVÉS DE PRISE EN CHARGE PARENTALE

Les enfants sont excessivement vulnérables et particulièrement touchés par les problèmes de société. Toutefois, lorsque leurs besoins primaires sont satisfaits et que leur famille est capable de leur

apporter affection et protection, ils peuvent tout à fait devenir des adultes accomplis et autonomes, capables de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'inégalité et de s'affranchir de leur fardeau social et financier. C'est pourquoi les mécanismes de protection sociale qui protègent les enfants et soutiennent les familles profitent, à long terme, à la société toute entière.

Ceci est particulièrement vrai pour les enfants et les jeunes privés de prise en charge parentale, un groupe extrêmement vulnérable qui n'a le plus souvent accès à aucun système d'aide sociale, pas même le plus élémentaire. Sans parents ni famille pour les protéger, ils courent un risque accru de marginalisation, de stigmatisation ainsi que de maltraitance et d'abus. Bien que ces violences les laissent souvent traumatisés, ils risquent de ne jamais avoir accès aux soins de qualité qui leur permettraient de panser leurs plaies physiques et morales. Les enfants privés de prise en charge parentale sont également plus souvent déscolarisés, leur taux d'abandon scolaire est plus élevé et, une fois adultes, ils ont moins de possibilités d'obtenir un emploi décent et de gagner leur vie. Les enfants placés en institutions présentent souvent une santé fragile, des retards en développement et des troubles affectifs mais risquent pourtant de grandir sans le suivi médical dont ils auraient besoin. Les jeunes adultes qui ont grandi dans des structures de prise en charge de remplacement et doivent devenir autonomes

COLOMBIE : OFFRIR AUX ENFANTS UNE PROTECTION DE REMPLACEMENT DE QUALITÉ

En écho aux efforts réalisés par le gouvernement colombien pour sortir les enfants et les adolescents des institutions et les réintégrer à leur famille, SOS Villages d'Enfants s'est engagée aux côtés de l'Institut colombien de protection de la famille pour améliorer les services de prise en charge de remplacement dans la ville de Carthagène des Indes. Ensemble, nous avons lancé un programme de placement familial pour les enfants nécessitant une prise en charge temporaire. Le but de ce programme est d'offrir à des enfants la possibilité de grandir dans un cadre familial épanouissant, entourés de personnes responsables qui favoriseront leur développement personnel et social de

manière à leur permettre de surmonter un jour leurs difficultés familiales.

Le programme a démarré en 2013 et a pour objectif initial de placer 242 enfants dans 140 familles d'accueil. Les familles d'accueil prennent en charge chaque enfant en fonction de sa situation personnelle et familiale. Elles nouent des liens stables et positifs avec les enfants et leur offrent un environnement sain et protecteur au sein duquel ils se sentent libres de parler de leurs problèmes. Elles veillent également à ce que chaque enfant bénéficie d'un suivi médical de qualité, soit scolarisé et obtienne de bons résultats scolaires. En parallèle, SOS Villages d'Enfants effectue un travail auprès des familles biologiques pour que, lorsque l'enfant est prêt et si son intérêt supérieur l'exige, il puisse retourner vivre auprès des siens.

sont beaucoup plus exposés à l'exclusion sociale, à la pauvreté, à la privation de logement et à la violence que leurs pairs qui ont grandi entourés de leur famille.

Ces enfants et ces jeunes marginalisés doivent impérativement pouvoir compter sur des systèmes de protection sociale adaptés à leurs besoins. Toutefois, dans les systèmes actuels, la protection sociale est généralement fonction de la situation professionnelle ou, dans le cas des enfants, de celle de leurs parents ou des personnes qui assurent leur prise en charge. Les enfants placés et les jeunes adultes en fin de prise en charge sont souvent stigmatisés et privés de toute protection sociale. Tant qu'ils seront privés de cette protection et de l'accès à une prise en charge de qualité, ces enfants et ces jeunes continueront d'être mis de côté par la société et le cercle vicieux de la pauvreté ne sera pas rompu.

SOS Villages d'Enfants demande instamment à ce que soient intégrées au programme de développement pour l'après-2015 des mesures visant à ce que les gouvernements investissent dans des systèmes de protection sociale exhaustifs, qui prennent en compte les enfants privés de prise en charge parentale et les jeunes quittant la prise en charge et qui prévoient des dispositions les concernant.

Ces mesures devront notamment garantir à ces enfants et à ces jeunes l'accès à une protection de remplacement de qualité, soucieuse de leur intérêt supérieur et au sein de laquelle ils puissent nouer les liens positifs et épanouissants dont dépend leur développement personnel. L'accès à une

éducation et à des soins de qualité, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à un logement sain et sûr doit également être garanti. De plus, afin de traiter tous les aspects liés aux risques auxquels sont exposés ces jeunes, le programme doit veiller à ce que les mécanismes de protection sociale mis en place soient transversaux et permettent de lutter à la fois contre la pauvreté chronique, le manque d'accès au logement, le chômage et les autres obstacles auxquels sont confrontés ces enfants et ces jeunes adultes.

UNE PROTECTION SOCIALE POUR LES FAMILLES

Lorsqu'une famille bascule dans la pauvreté et l'exclusion sociale, les conséquences sont souvent dramatiques pour les enfants. Les parents et les personnes responsables des enfants ont de plus en plus de mal à assurer la prise en charge de leurs enfants et ces derniers sont souvent privés d'un régime alimentaire sain, de soins médicaux ou encore d'éducation. Ces enfants et ces jeunes sont en outre exposés à la violence et à la maltraitance et risquent d'être séparés de leur famille. En l'absence d'aide adaptée, rapide et efficace, les parents dépassés peuvent en venir à chercher un mode de prise en charge de remplacement pour leurs enfants. La pauvreté des familles et des enfants doit donc être considérée comme un signal d'alarme indiquant qu'un soutien adapté doit rapidement être apporté aux familles à risque.

Les mesures de protection sociale qui permettent aux familles d'assumer correctement leur rôle vis-à-vis de leurs enfants sont essentielles, en ce qu'elles préviennent l'explosion de la cellule familiale et contribuent à

GÉORGIE : REMETTRE LES PARENTS SUR LE CHEMIN DE L'EMPLOI

L'une des plus grandes réussites de notre programme de renforcement de la famille à Tbilissi (Géorgie) est sans conteste le service d'aide à l'emploi. Avec l'aide d'une trentaine de partenaires issus de la communauté locale, nous proposons une gamme de services allant de cours et de formations sur le monde de l'entreprise, des techniques d'entretien d'embauche ou de la rédaction de CV à la formation professionnelle en passant par des offres de stages et des forums pour l'emploi. Résultat : les participants

au programme sont plus compétitifs sur le marché du travail et en sortent plus motivés, plus confiants et plus autonomes. Depuis l'ouverture du programme en 2009, quelque 150 familles auparavant incapables de subvenir aux besoins les plus élémentaires de leurs enfants (alimentation équilibrée, vêtements chauds, fournitures scolaires, soins médicaux) ont pu trouver un emploi ou créer leur propre entreprise et repartir ainsi du bon pied. Cela prouve combien il est bénéfique et durable d'offrir aux parents ou aux personnes responsables d'enfants sans emploi non seulement une protection sociale sous forme de prestations, mais aussi l'accès à des services qui faciliteront leur insertion professionnelle.

garantir aux enfants une prise en charge de qualité dans un cadre familial épanouissant et protecteur. Le renforcement des familles permet réellement de résoudre la plupart des problèmes dont se nourrissent la pauvreté et les inégalités, comme les abus, l'abandon et l'absence d'accès aux services.

Toutefois, si l'on souhaite que ces mesures viennent réellement en aide aux familles vulnérables, il nous faut les modeler en fonction de leurs besoins. À l'heure actuelle, le niveau de protection sociale est le plus souvent fonction de la situation professionnelle des membres de la famille. Or, les parents ou les responsables d'enfants marginalisés, lorsqu'ils ont un emploi, travaillent généralement dans le secteur informel, bien souvent dans des conditions dangereuses et pour un maigre salaire. Les mesures de protection sociale conditionnées à l'emploi excluent donc nécessairement les populations marginalisées et ne permettent pas de prévenir l'explosion des familles et les abandons d'enfants.

Forts de notre soixantaine d'années d'expérience auprès de familles fragilisées, nous savons que l'aide et les services proposés doivent être aussi divers que les situations de ces familles. Certaines ont besoin d'une aide d'urgence transitoire (colis de nourriture,

eau potable, hébergement temporaire), d'autres d'un système d'aide sociale ou de protection de l'enfance à long terme, de conseil juridique, de services d'état civil, de formations à l'éducation des enfants, d'une aide adaptée aux personnes handicapées, d'un prêt pour lancer leur entreprise, ou encore d'un coup de pouce personnalisé pour accéder à l'emploi, à l'éducation ou aux services de santé au sein de leur communauté.



© Katerina Ilievska

REDONNER LEUR FIERTÉ AUX COMMUNAUTÉS DE BOSNIE-HERZÉGOVINE

Plus de 20 ans après la guerre, de nombreuses familles de Bosnie-Herzégovine sont toujours confrontées à des problèmes de santé, à l'extrême pauvreté et à des troubles psychiatriques qui entraînent bien souvent une négligence des enfants.

Il y a quatre ans, notre programme de renforcement de la famille a entamé un partenariat avec les représentants locaux de la ville de Goražde. Un membre respecté et très investi de la communauté a pris les rênes de ce projet et a immédiatement lancé la construction d'un centre communautaire et mobilisé des volontaires. À ses débuts, le programme proposait uniquement une aide matérielle et des activités éducatives pour les enfants, dont les résultats ont été très rapidement palpables : les résultats scolaires des enfants se sont améliorés et ces derniers

ont développé de meilleures relations sociales et une plus haute estime d'eux-mêmes. Un groupe de femmes des environs a ensuite intégré le programme. Le but premier était thérapeutique, mais les activités ont évolué à mesure que ces femmes prenaient conscience de leur situation et gagnaient en confiance, jusqu'à ce qu'elles décident de faire de leur groupe une ONG. Ces femmes organisent à présent la plupart des activités mises en place au centre communautaire et administrent des subventions en faveur de l'autonomisation financière des femmes de Goražde. En associant la communauté et en permettant aux gens de s'approprier leur centre communautaire, notre programme de renforcement de la famille de Goražde a contribué à redonner dignité et confiance à la population de cette ville et permis aux membres de la communauté de s'organiser et de s'entraider, démontrant ainsi que si elles bénéficient d'une aide adaptée, les communautés peuvent se mobiliser en faveur de leurs familles et de leurs enfants.



UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'AIDE AUX FAMILLES AU MALAWI

En 2002, SOS Villages d'Enfants a lancé un programme de renforcement de la famille à Lilongwe, capitale du Malawi, afin de répondre aux différents besoins des familles de la région. Grâce au programme, les familles qui ont des terres bénéficient d'intrants agricoles (semences, engrais, bétail, etc.) qui leur permettent d'en faire une source durable de revenus et de nourriture. Des terres ont également été allouées à la création de jardins communautaires gérés par le comité de développement de chaque village et les familles perçoivent une aide à la diversification des revenus. Des colis de nourriture sont également distribués chaque mois aux enfants. Cette mesure, qui se veut complémentaire et

transitoire, a concerné jusqu'à 1 600 enfants par mois en 2004, au plus fort des besoins. Enfin, les enfants scolarisés reçoivent des fournitures scolaires et des uniformes.

Nous travaillons également en partenariat avec les autorités locales et organisations à base communautaire dans la gestion d'une antenne médicale mobile, permettant ainsi à des familles d'avoir accès à des soins de qualité d'ordinaire trop coûteux et/ou éloignés de leur lieu de vie.

Le succès de ce programme réside dans les différents niveaux d'intervention de SOS Villages d'Enfants : auprès des enfants, des familles et de la communauté. En combinant l'aide immédiate apportée aux enfants, l'aide adaptée proposée à leurs familles, l'accès aux services de base et l'autonomisation globale de la communauté, nous offrons une solution durable qui, à long terme, permettra aux familles de surmonter leurs difficultés.

SOS Villages d'Enfants exige donc que le programme de développement pour l'après-2015 prenne en compte la nécessité de garantir que les systèmes nationaux de protection sociale soient adaptés aux multiples situations des familles vulnérables. Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mécanismes, il faut impérativement tenir compte des multiples facettes de la vulnérabilité de ces parents et responsables et des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Les mères, les personnes âgées responsables d'enfants et celles handicapées sont confrontées à des obstacles qui limitent leurs opportunités. Ces personnes doivent à ce titre bénéficier de mesures de protection sociale spécifiques. Il faut par ailleurs renforcer la capacité des communautés à créer des réseaux d'entraide sociale afin de mieux protéger les familles au bord de la rupture. La construction d'une communauté forte, capable de s'organiser pour venir en aide aux siens, est la solution à privilégier pour aborder le défi de la protection sociale. Les acteurs locaux sont en effet les mieux placés pour identifier au plus près les problèmes et peuvent offrir des solutions personnalisées aux familles et aux enfants de la communauté.

RECOMMANDATIONS

La société se doit d'offrir l'égalité des chances à l'ensemble des citoyens. Nous, à SOS Villages d'Enfants, pensons qu'il est grand temps que les acteurs internationaux, nationaux et locaux unissent leurs efforts pour venir en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Pour parvenir à une société plus juste et plus équitable, dans laquelle les plus vulnérables et marginalisés puissent s'épanouir, il est impératif de mettre en place des systèmes de protection sociale complets et durables. C'est pourquoi nous appelons à ce que soient intégrées au programme de développement pour l'après-2015 les dispositions suivantes :

- **Une série de mesures garantissant à chaque individu et en particulier aux plus marginalisés, l'accès à une protection sociale minimale** garantissant un revenu de base ainsi que l'accès universel à des services sociaux abordables ;
- **Des mécanismes de protection sociale pour les enfants et les jeunes privés de prise en charge parentale**, comprenant le versement de prestations sociales ainsi que l'accès à une prise en charge de remplacement, à des soins et à une éducation de qualité, au logement et à la protection contre les violences ;
- **Des mesures de protection sociale spécifiquement destinées aux jeunes qui commencent leur vie d'adulte** – notamment aux plus vulnérables et aux plus marginalisés d'entre eux, comme ceux quittant une protection de remplacement quelle qu'elle soit, comprenant l'accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité, au logement, au marché de l'emploi, à l'orientation professionnelle et aux prestations sociales ;
- **Des mécanismes de recensement des familles vulnérables et des mesures de protection sociale** adaptables aux besoins de chaque famille en vue d'aider les parents et les personnes responsables d'enfants à prendre en charge leurs enfants dans de bonnes conditions ;
- **Des mesures spécifiques destinées aux parents et aux responsables d'enfants les plus vulnérables**, à savoir les mères, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- **Des mesures visant à aider les communautés à construire des réseaux d'aide sociale pour les familles ou à renforcer les réseaux existants** afin de permettre à ces familles de prendre soin de leurs enfants ;
- **Une étude approfondie des systèmes offrant une protection sociale globale et transversale**, seule approche permettant de traiter tous les aspects de la discrimination et de la vulnérabilité auxquelles sont confrontés les enfants, les jeunes, les parents et les responsables d'enfants les plus marginalisés ;
- **Des mécanismes permettant aux bénéficiaires des mesures de protection sociale** (enfants, jeunes, femmes, personnes âgées, personnes handicapées) **de participer à leur élaboration et à leur mise en œuvre ;**
- **Un chapitre entier consacré aux groupes d'enfants et de jeunes constamment et systématiquement marginalisés**, tels que les enfants et les jeunes privés de prise en charge parentale.

A LA CHALEUR D'UN FOYER POUR CHAQUE ENFANT



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

Ce document fait partie d'une série de publications qui décrivent le point de vue de SOS Villages d'Enfants sur différentes questions liées au programme de développement pour l'après-2015. Chaque document thématique met en évidence les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes vulnérables et marginalisés, en particulier ceux privés de prise en charge parentale ou confrontés à un risque de rupture familiale et contient une liste de recommandations sur la manière dont ces difficultés peuvent être prises en compte dans le nouveau cadre de développement.

Pour plus d'informations, contactez Mme Sofia García, conseillère sur l'agenda post-2015 pour SOS Villages d'Enfants

Courriel : Sofia.Garcia-Garcia@sos-kd.org

Tél : +1 917 3764288

Novembre 2013

